

**Société « OFFICE PLAST »**  
**Société Anonyme Faisant Appel public à l'Épargne**  
**Au capital de 11 440 931 Dinars**  
**Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA**  
**MF : 947962F/A/M/000 - Identifiant unique : 947962F**

---

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 28/06/2021**

L'an deux mille vingt et un et le Vingt Huit Juin à 09 heures et 30 minutes, les actionnaires de la Société OFFICE PLAST sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sis à la Zone Industrielle N°2 à Medjez El Bab, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020
- 3- Lecture et approbation des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;
- 4- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020 ;
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2020
- 7- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs ;
- 8- Nomination des administrateurs
- 9- Nomination du commissaire aux comptes
- 10- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Une feuille de présence a été établie et signée par chaque actionnaire présent ou son représentant dument mandaté.

Après avoir constaté que la présente Assemblée Générale Ordinaire avait été régulièrement convoquée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, Monsieur le président propose de procéder à la composition du bureau comme suit :

Monsieur Mourad Matmati préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration. Monsieur Yassine ABID et Monsieur Seifeddine BEJAOUI, présents et acceptants, sont désignés comme scrutateurs.

Monsieur Mhamed NASRI est désigné comme secrétaire. Ils ont tous accepté leurs fonctions.

La feuille de présence certifiée conforme par le bureau permet de constater que le quorum est atteint par les actionnaires présents ou représentés à hauteur de 81,89 %, ce qui permet à l'Assemblée délibérer valablement.

Le commissaire aux comptes convoqué par le Président du Conseil est présent.

Le Président rappelle que le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2020, les rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés ainsi que la liste des actionnaires ont été mis à la disposition des actionnaires 15 jours au moins avant la tenue de l'assemblée et que tous les actionnaires ont été convoqués dans les délais, ce qui est confirmé et approuvé par tous les actionnaires présents ou représentés.

Le Président déclare que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Président met à la disposition des actionnaires présents ou représentés ainsi que des deux scrutateurs les documents suivants :

- 1- La feuille de présence de l'Assemblée
- 2- Copie de l'avis publié au JORT contenant la convocation de l'AGO
- 3- Copie de l'avis publié au RNE contenant la convocation de l'AGO
- 4- Copie de l'avis de convocation publié au bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF

- 5- Les états financiers individuels et consolidés de la société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020,
- 6- Le rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2020,
- 7- Les rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels
- 8- Le rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés
- 9- Le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée,

Le président de l'assemblée procède ensuite à la lecture du rapport du conseil relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Puis, le commissaire aux comptes procède à la lecture des ses rapports relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de son rapport spécial relatif aux conventions réglementées visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Après en avoir délibéré, et personne ne demandant plus la parole, le président met succinctement au vote les résolutions figurant dans l'ordre du jour.

**Première résolution :**

L'assemblée Générale ordinaire entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

**Troisième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales approuve les opérations réalisées en 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

**Quatrième résolution :**

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat de l'exercice	45 196
Résultats reportés 2019	2 447 802
Bénéfice Total	<u>2 492 998</u>
Réserves légales	<u>124 650</u>
Bénéfice distribuable	2 368 348
Dividendes à distribuer (0.020 DT* 11 440 931 actions)	228 819
Report à nouveau 2020	2 139 529

Le paiement des dividendes aura lieu le mardi 28 Septembre 2021.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Sixième résolution :**

L'Assemblée générale fixe à 4 250,000 Dinars le montant net des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Septième résolution :**

L'Assemblée générale décide de nommer les administrateurs suivants pour une période de trois exercices expirant lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2023 :

- Monsieur YASSINE ABID
- La société ATD SICAR (2 administrateurs)
- La société MAXULA GESTION (1 administrateur)
- La société MAXULA CAPITAL (1 administrateur)
- Monsieur SEIFEDDINE BEJAOUI, administrateur indépendant
- Monsieur MOURAD MATMATI, administrateur indépendant
- Madame MYRIAM CHEBIL, représentant les petits porteurs

L'administrateur représentant les petits porteurs est nommé suite à un vote entre les petits porteurs seulement.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Huitième résolution :**

L'Assemblée générale décide de nommer la société UNIVERS AUDIT, membre de l'OECT, représentée par Monsieur Ilyes MAATKI, commissaire aux comptes de la société pour une période de 3 exercices expirant lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2023.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Neuvième résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales et de publicité.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

#### **Le Président**

Monsieur Mourad MATMATI

#### **Le Secrétaire**

Monsieur Nasri MHAMED

#### **Les Scrutateurs**

Monsieur Yassine ABID

Monsieur Seifedine BEJAOUI

## **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 28/06/2021**

L'an deux mille vingt et un et le Vingt Huit Juin à 12 heures, les actionnaires de la Société OFFICE PLAST sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social sis à la zone Industrielle N°2 à Medjez El Bab, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration réuni le 28/05/2021 parue au JORT N° 46 du 11 juin 2021, et au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises (B.O.R.N.E) N° 115 du 07 juin 2021,

Une feuille de présence a été établie et signée par chaque actionnaire présent ou son représentant dument mandaté.

Après avoir constaté que la présente Assemblée Générale Extraordinaire avait été régulièrement convoquée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, Monsieur le président propose de procéder à la composition du bureau comme suit :

- Monsieur Mourad MATMATI est nommé président de l'Assemblée
- Monsieur Yassine ABID et Monsieur Seifeddine BEJAOUI appelés à remplir les fonctions de scrutateurs.
- Monsieur Mhamed NASRI est désigné secrétaire de la séance

Le président constate l'absence de réserves quant à cette composition et demande que l'on en prenne acte.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, représentent 81,89% des droits de vote. Par conséquent, l'Assemblée atteignant le quorum fixé par la loi et les statuts, est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président met à la disposition des actionnaires présents ou représentés ainsi que des deux scrutateurs les documents suivants :

- 1- Un projet des statuts de la société mis à jour
- 2- La liste des actionnaires
- 3- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- 4- La feuille de présence
- 5- Le rapport du conseil d'administration
- 6- Le projet des résolutions

Monsieur le président rappelle que l'Assemblée générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation de capital par incorporation des réserves
- 2- Mise à jour des statuts
- 3- Pouvoirs pour formalité

### **Première Résolution :**

L'assemblée Générale entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Deuxième résolution : Augmentation du Capital par incorporation des réserves**

L'Assemblée Générale prend acte de la proposition du Conseil d'Administration d'augmenter le Capital par incorporation des réserves afin de renforcer la trésorerie de la Société,

Constatant que le capital social est entièrement libéré, l'Assemblée décide d'augmenter le Capital Social d'un montant de 777 539 DT par incorporation des réserves à prélever sur le compte des résultats reportés d'un montant de 777 539 DT et l'émission 777 539 actions nouvelles d'un (1) dinar chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires de la société, à raison de sept (7) actions nouvelles pour cent (103) actions anciennes.

Le capital augmenté de 777 539 DT est porté ainsi de 11 440 931 DT à 12 218 470 DT. La date de détachement des droits d'attribution est fixée au 19 Juillet 2021.

La date de jouissance des actions nouvelles est fixée pour le 01 janvier 2021.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

**Troisième Résolution : Modification corrélative et mise à jour des statuts**

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit :

**« Article 6 : CAPITAL SOCIAL :**

Le capital social est fixé à la somme de Douze Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Soixante Dix Dinars (12 218 470DT), divisé en Douze Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Soixante Dix (12 218 470) actions d'un (1) Dinar chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité par les actionnaires »

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités requises par la loi.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, monsieur le président déclare la séance levée à 13 heures.

De tout ce qui procède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les membres du bureau.

**Le Président**

Monsieur Mourad MATMATI

**Le Secrétaire**

Monsieur Mhamed NASRI

**Les Scrutateurs**

Monsieur Yassine ABID

Monsieur Seifeddine BEJAOUI

**BILAN**  
*Exercice clos au 31/12/2020 après affectation de résultat*  
*(exprimé en Dinars tunisiens)*

<b>ACTIFS</b>			
	Note	31/12/2020	31/12/2019
<b><i>ACTIFS NON COURANTS</i></b>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	<i>AC01</i>	195 267	195 267
Moins: Amortissements	<i>AC02</i>	-186 808	-141 447
Immobilisations corporelles	<i>AC03</i>	21 795 626	20 538 357
Moins: Amortissements	<i>AC04</i>	-6 780 223	-5 247 536
Immobilisations financières	<i>AC05</i>	2 225 549	2 219 224
Moins: provisions	<i>AC06</i>	0	0
<b><i>Total des actifs immobilisés</i></b>		<b><i>17 249 411</i></b>	<b><i>17 563 865</i></b>
<i>Autres actifs non courants</i>	<i>AC07</i>	50 202	89 932
<b><i>Total des actifs non courants</i></b>		<b><i>17 299 613</i></b>	<b><i>17 653 796</i></b>
<b><i>ACTIFS COURANTS</i></b>			
Stocks	<i>AC08</i>	9 889 648	10 568 233
Moins: provisions		0	0
Clients et comptes rattachés	<i>AC09</i>	6 989 106	7 071 142
Moins: provisions	<i>AC10</i>	-749 781	-680 418
Autres actifs courants	<i>AC11</i>	2 907 990	1 426 377
Moins: provisions	<i>AC12</i>	-88 844	-74 657
Placements et actifs financiers		0	0
Moins: provisions		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>AC13</i>	3 100 583	3 501 141
Moins: provisions		0	0
<b><i>Total des actifs courants</i></b>		<b><i>22 048 702</i></b>	<b><i>21 811 817</i></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><i>39 348 315</i></b>	<b><i>39 465 614</i></b>



**BILAN**  
*Exercice clos au 31/12/2020 après affectation de résultat*  
*(exprimé en Dinars tunisiens)*

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

	Note	31/12/2020	31/12/2019
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	CP01	11 440 931	11 107 700
Réserves	CP02	855 031	730 381
Primes d'émission	CP03	6 760 586	7 093 817
Autres capitaux propres	CP04	356 014	400 998
Résultats reportés	CP05	2 139 530	2 447 802
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>		<b>21 552 092</b>	<b>21 780 699</b>
<b>Passifs</b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts	P01	5 702 128	3 475 812
Autres passifs financiers		0	0
Provisions	P02	162 458	162 458
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>5 864 585</b>	<b>3 638 270</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P03	2 790 198	3 347 771
Autres passifs courants	P04	1 589 687	1 524 916
Autres passifs financiers	P05	7 056 850	8 599 662
Concours bancaires	P06	494 902	574 297
<b>Total des passifs courants</b>		<b>11 931 637</b>	<b>14 046 646</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>17 796 223</b>	<b>17 684 915</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>39 348 315</b>	<b>39 465 614</b>



CP01, CP02, CP03, CP04& CP05 : Capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Situation au 31/12/2020 avant affectation de résultat</u>	11 440 931	730 381	356 014	6 760 586	2 447 802	45 196	21 780 911
Affectation des résultat	-	124 650	-	-	-79 454	-45 196	-
*Dividendes	-	-	-	-	-228 819	-	-228 819
<u>Situation au 31/12/2020 après affectation de résultat</u>	11 440 931	855 031	356 014	6 760 586	2 139 529	-	21 552 092





***Liste des membres du conseil d'administration de la société Office Plast***

Le conseil d'administration de la société se présente comme suit :

<b>Administrateurs</b>	<b>Représentés par</b>	<b>Mandat</b>	<b>Qualité</b>	<b>Principale activité</b>	<b>Mandat dans d'autres Conseils</b>
Mr ABID Yassine	Lui-même	2021-2023	Membre	Directeur Général de la société Office Plast, Gérant de la société Office Store, Gérant de la société Office Distribution & Président Directeur Général de la société New Box Tunisia	Président du conseil de la société New Box Tunisia
ATD SICAR	Mme Yosr MESSADI	2021-2023	Membre	Société d'Investissement à Capital Risque	Administrateur aux conseils des sociétés: SUD POTASSE, TUNMOB,TGRS,SNACKS TUNISIA,SLAMA HUILES
ATD SICAR	Mr Walid MATHLOUTHI	2021-2023	Membre	Société d'Investissement à Capital Risque	Administrateur aux conseils des sociétés: METAL SERVICES CENTER, TUNISCO,AGREE LAND,SPTK,VAGALABS
Maxula Gestion	Mme Salwa KHALDI	2021-2023	Membre	Société de Gestion	Administrateur aux conseils des sociétés: SAVIMO, MAXULA CAPITAL et MAXULA GESTION
Maxula Capital	Mr Raouf Aouadi	2021-2023	Membre	Ingénierie financière	Président du conseil de la société Maxula Capital
Mr Seifeddine BEJAOUI	Lui-même	2021-2023	Membre indépendant	Directeur Général à l'ATD SICAR	-
Mr MATMATI Mourad	Lui-même	2021-2023	Président du conseil	Gérant de la société GMT & Gérant de la société ARTIS	-
Mme Myriam CHEBIL	Lui-même	2021-2023	Membre représentant les administrateurs minoritaires	Directeur d'Investissement dans Maxula Gestion	Administrateur aux conseils des sociétés SAVIMED, GALVAMETAL, POLYMED, GALIEN et SKANAGRO